



Veille Europe

Du 28 juillet au 14 août 2015

Sommaire

- Institutions européennes

- Union européenne : le HCR critique l'accueil réservé aux migrants et la Commission européenne approuve un nouveau plan d'aide

- Développements nationaux

- France et Royaume-Uni : réactions des gouvernements et des autorités internationales et européennes face à la crise humanitaire de Calais

- En Bref

- OIM : communiqué de l'OIM sur le nombre de morts en Méditerranée
- Grèce : vives tensions sur l'île de Kos où des violences contre les migrants ont été rapportées
- Danemark : lancement d'une campagne publicitaire anti-immigration
- Royaume-Uni : la Cour rejette l'appel du gouvernement sur le « Detained fast track »
- Espagne : la CEDH demande des explications pour deux cas de renvois sommaires depuis Melilla
- Autriche : un centre d'accueil pour demandeurs d'asile jugé dangereux par le HCR n'accueillera plus de demandeurs d'asile
- Macédoine : l'Union européenne a décidé de fournir une aide financière pour gérer l'arrivée des migrants

La Veille Europe est réalisée dans le cadre des projets européens RELOREF, Réseau réinstallés et France terre d'asile :



Avec le soutien du Fonds Asile Migration Intégration de l'Union européenne – FAMI

Institutions européennes

Union européenne : le HCR critique l'accueil réservé aux migrants et la Commission européenne approuve un nouveau plan d'aide

Selon les chiffres [annoncés](#) par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), au 31 juillet 2015, plus de 225 000 réfugiés étaient arrivés par la mer Méditerranée dont environ 124 000 réfugiés et migrants en Grèce depuis le début de l'année, ce qui représente une augmentation de plus de 750% par rapport à la même période en 2014. Pour le seul mois de juillet 2015, le HCR comptabilise 50 000 nouvelles arrivées en Grèce, soit 20 000 migrants de plus qu'au mois de juin.

L'accueil réservé aux demandeurs d'asile et migrants par plusieurs pays européens a été vivement [critiqué](#) par le HCR. Le responsable de la division Europe du HCR, Vincent Cochetel, a ainsi [déclaré](#) que la situation des migrants en Grèce était « *absolument honteuse* ».

En réaction à ces critiques, le Premier ministre grec, Alexis Tsipras, s'est [engagé](#) à améliorer les infrastructures d'accueil, à accélérer les procédures d'identification des nouveaux arrivants et à assurer le transfert des migrants arrivés dans les îles de la mer Egée. Il a toutefois rappelé que les flux croissant de migrants et réfugiés dépassent les capacités d'accueil de son pays et a sollicité un soutien financier de la part de l'Union européenne pour aider son pays à surmonter cette « *crise humanitaire dans la crise économique* ». Le HCR a aussi fait appel à la générosité des États membres de l'UE, en soulignant que la Grèce était confrontée à de graves difficultés financières et que « *les pays européens devraient la soutenir dans ces efforts* ».

Les 22 et 24 juillet, une délégation du Parlement européen s'était rendue en Sicile pour [visiter](#) des centres d'accueil de demandeurs d'asile. Les députés européens ont fait part, à cette occasion, de leur déception vis-à-vis de l'engagement *a minima* pris par les pays européens, le 20 juillet, relatif à la répartition des demandeurs d'asile et des réfugiés, et ont jugé que des pays comme la Grèce ou l'Italie devraient recevoir une aide plus conséquente de la part des États membres. Jean Arthuis, co-président de la délégation, a ainsi déclaré que « l'Italie dépense plus de 1 milliard d'euros chaque année juste pour prendre soin de ceux qui traverse la Méditerranée. Les frontières de l'Italie sont les frontières de l'Union et une meilleure gestion des flux migratoires relève de notre responsabilité commune ».

Face à ces différents appels, la Commission européenne a [approuvé](#), le 10 août, un plan d'aide de 2,4 milliards d'euros sur six ans pour aider les pays européens à gérer l'afflux croissant des migrants en Europe. Les financements annoncés proviennent du Fonds pour l'asile, la migration et l'intégration et du Fonds pour la sécurité intérieure, dotés d'un budget total de 7 milliards d'euros pour la période 2014-2020. Cette aide sera répartie entre 17 pays de l'Union européenne et sera destinée à financer des projets concrets présentés par chacun des pays bénéficiaires.

Ainsi la Grèce, l'Italie et l'Espagne, qui comptent parmi les principaux pays d'arrivée des migrants, recevront respectivement 474, 558 et 521,8 millions d'euros, ce qui représente plus de la moitié de la somme totale allouée.

La Hongrie, qui a vu le nombre d'arrivées sur son territoire fortement augmenter depuis 2014, percevra 61,4 millions d'euros et la Bulgarie, traversée par un grand nombre de migrants souhaitant rejoindre les pays de l'Europe du Nord, recevra 72,7 millions d'euros.

Développements nationaux

France et Royaume-Uni : réactions des gouvernements et des autorités internationales et européennes face à la crise humanitaire de Calais

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) [estime](#) à 3 000 le nombre actuel de réfugiés et de migrants à Calais et sur la côte nord de la France – soit quasiment le même nombre qu'en novembre 2014. Toutefois, depuis la fin du mois de juillet 2015, le nombre de tentatives d'intrusions recensées sur le site du tunnel a augmenté. Les migrants, cherchant un moyen de rejoindre l'Angleterre, tentent de s'introduire dans le tunnel, mettant leur vie en danger. Plus de dix personnes sont ainsi [mortes](#) depuis le mois de juin et les consultations liées aux tentatives de passage et aux affrontements avec les policiers se [multiplient](#) à la permanence d'accueil de Médecin du Monde sur le camp de la « New jungle ».

Face à cette situation, les autorités britanniques et françaises ont décidé de sécuriser davantage la frontière. La France a ainsi [renforcé](#) la présence policière à Calais en affectant 120 officiers supplémentaires et a demandé au Royaume-Uni de s'impliquer davantage dans la gestion de la crise des migrants de Calais.

À l'issue d'une réunion sur la question migratoire entre le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, et son homologue britannique, Theresa May, cette dernière a [annoncé](#) que le Royaume-Uni allait allouer 7 millions de livres (10 millions d'euros) au renforcement de la sécurité du terminal d'embarquement d'Eurotunnel à Coquelles. Cette somme s'ajoute aux 4,7 millions d'euros affectés à la construction de barrières visant à sécuriser les accès des plateformes et du terminal.

Le gouvernement britannique [prévoit](#) également un durcissement de sa législation contre l'immigration irrégulière en vue de rendre son pays moins attractif pour les migrants. Parmi les mesures annoncées du futur projet de loi sur l'immigration, qui doit être discuté à l'automne 2015, le gouvernement souhaite notamment condamner à des peines de prison, pouvant aller jusqu'à 5 ans, les propriétaires louant des logements à des migrants en situation irrégulière, lutter contre le travail au noir en saisissant les salaires des travailleurs sans-papiers mais également réduire les aides sociales octroyées aux demandeurs d'asile.

Le groupe Eurotunnel, à qui il a été demandé d'assurer la sécurité de son site, [réclame](#) aux autorités britanniques et françaises une indemnisation de 9,7 millions d'euros pour compenser ses dépenses et pertes d'exploitation depuis le 1^{er} janvier 2015.

Les instances européenne et internationale se sont également inquiétées de la situation à Calais. Ainsi, après s'être entretenu avec les ministres de l'Intérieur français et britannique, le Commissaire européen aux Affaires intérieures, Dimitris Avramopoulos a [déclaré](#), le 4 août, que la Commission européenne allait apporter un soutien matériel et financier à la France et au Royaume-Uni afin de les aider à gérer la situation à Calais. La Commission a ainsi offert l'assistance des instances européennes, telles que Frontex, notamment pour aider les États membres à identifier et enregistrer les migrants. Elle va également verser à la France une première tranche de 20 millions d'euros dans le cadre du Fonds européen pour l'asile, la migration et l'intégration ; le Royaume-Uni ayant déjà reçu à ce titre 27 millions d'euros. Les sommes totales prévues pour ces deux pays dans le cadre de

ce fonds sont de 266 millions d'euros pour la France et 370 millions pour le Royaume-Uni sur la période 2014-2020.

Dimitris Avramopoulos a encore [déclaré](#) que les pays de l'Union et les institutions européennes devraient « agir de manière unie pour faire face à un défi qui dépasse les seules frontières nationales », soulignant que Calais n'est qu'un exemple flagrant de cette nécessité d'un plus grand niveau de solidarité et de responsabilité entre pays membres dans la gestion des flux migratoires en Europe.

Le 7 août, le HCR a quant à lui [exhorté](#) la France à présenter « une réponse urgente, globale et durable » pour traiter la crise des migrants à Calais, lui rappelant ses devoirs en termes de droits humains face à quelques 3 000 migrants. Le responsable de la division Europe du HCR, Vincent Cochetel, a réclamé que soient utilisées des casernes inoccupées en France pour loger ces réfugiés et demandé à la France de ne pas se limiter à des « *mesurettes* », rappelant le caractère pérenne de la situation. Le HCR a également souligné le manque de coopération du Royaume-Uni, qui se refuse à considérer les demandes de personnes qui ont des liens avérés avec le pays, et qui souhaitent rejoindre son territoire.

[Retour au sommaire](#)

En Bref

OIM : communiqué de l'OIM sur le nombre de morts en Méditerranée

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a publié, le 4 août, un [communiqué](#) sur le nombre de morts en Méditerranée depuis le début de l'année 2015. Selon l'OIM, plus de 2 000 migrants ont ainsi péri en tentant la traversée de la Méditerranée, soit une augmentation de 20% par rapport à la même période en 2014. L'OIM salue néanmoins les efforts déployés par les forces maritimes présentes en Méditerranée, notamment les renforcements des moyens alloués à l'opération « Triton », gérée par Frontex. Près de 188 000 migrants ont ainsi été secourus depuis janvier.

Ce communiqué relève également que la route vers l'Italie est plus dangereuse que celle vers la Grèce, car si la Grèce et l'Italie ont accueilli, en 2015, un nombre similaire de migrants, seuls 60 ont péri en tentant de rejoindre les îles grecques alors que 1 930 sont morts en cherchant à rejoindre les côtes de Lampedusa. La majorité des décès ont lieu dans le canal de Sicile qui sépare la Libye de l'Italie.

Un nouveau [nauffrage](#) a par ailleurs récemment eu lieu dans les eaux libyennes. Un bateau surchargé avec environ 650 personnes à son bord a coulé au large de la Libye le 5 août, causant la mort de plus de 200 personnes. Une importante opération de secours, impliquant sept bateaux, a permis de sauver près de 400 personnes. Suite à ce drame, 5 passeurs présumés ont été arrêtés par les autorités italiennes.

[Retour au sommaire](#)

Grèce : vives tensions sur l'île de Kos où des violences contre les migrants ont été rapportées

L'île de Kos, une île grecque située au large de la Turquie, d'une superficie de 287 km² et comptant 33 000 habitants, est confrontée, depuis quelques mois, à des arrivées continues de migrants et de réfugiés. Environ 500 personnes par jour atteignent ses côtes. Les structures d'accueil étant insuffisantes beaucoup de migrants ne disposent pas de solutions d'hébergement pérennes et dorment dans la rue. Tous sont dans l'attente d'être enregistrés et d'obtenir un laissez-passer leur permettant de poursuivre leur chemin sur le continent. Les autorités de l'île sont [dépassées](#) et des débordements se répètent. Ainsi, le 10 août, un policier a été suspendu après avoir été filmé giflant un migrant qui s'approchait trop près du poste de police local.

Le 11 août, la municipalité a [tenté](#) d'organiser le transfert d'une partie des 7 000 migrants en attente d'enregistrement vers un stade, afin de faciliter les démarches administratives. Selon Médecin sans frontières (MSF), seule association présente sur les lieux, les effectifs prévus pour cette opération ont été largement sous-évalués, provoquant une situation chaotique et dangereuse pour les migrants. Plus de 2 500 migrants ont ainsi été enfermés durant presque 24 heures dans ce stade sans être à l'abri du soleil et sans accès à l'eau ; beaucoup d'entre eux se sont évanouis. De plus, plusieurs centaines de migrants ont tenté d'entrer en même temps dans le bureau prévu pour les enregistrements. Les policiers débordés ont alors [frappé](#) les migrants avec des matraques et vidé des extincteurs sur la foule. Brice de la Vingne, directeur des opérations pour MSF, a souligné que « *ce qui était auparavant une situation d'inaction de l'État est devenue une situation d'abus de l'État, où la police use de manière autoritaire de la force contre ces personnes vulnérables* ».

Le maire de Kos a alerté l'État et exigé qu'il intervienne dans la gestion de cette situation. Le gouvernement a, suite à ces événements, [dépêchés](#) 40 policiers des forces antiémeutes sur l'île de Kos et un total de 250 hommes supplémentaires pour assister les forces locales sur l'ensemble des îles de la mer Egée.

[Retour au sommaire](#)

Danemark : lancement d'une campagne publicitaire anti-immigration

Fin juillet 2015, la ministre de l'Intérieur danoise, Inger Støjberg, a [annoncé](#) que le gouvernement prévoit de lancer une campagne publicitaire destinée à dissuader les demandeurs d'asile de se rendre au Danemark. Cette campagne publicitaire sera diffusée dans des médias étrangers, notamment des journaux turcs, et relayera certaines informations ayant une vocation dissuasive, telles que des détails sur la nouvelle loi prévoyant la diminution des allocations versées aux demandeurs d'asile.

Un nombre important de grandes entreprises basées au Danemark [s'inquiète](#), cependant, de cette campagne, jugeant qu'elle risque d'être lourde de conséquences pour l'économie danoise. La réputation du Danemark à l'étranger pourrait ainsi être endommagée, en véhiculant l'image d'un pays fermé auprès de tous les étrangers, plutôt qu'auprès des seuls migrants.

En opposition à la future campagne gouvernementale, une campagne lancée sur les réseaux sociaux [tente](#) de réunir des fonds nécessaires à la diffusion d'une campagne publicitaire pro-réfugiés dans des journaux étrangers, afin de montrer que les actions du gouvernement ne sont pas représentatives de l'opinion de l'ensemble de la population danoise.

[Retour au sommaire](#)

Royaume-Uni : la Cour rejette l'appel du gouvernement sur le « Detained fast track »

La Haute Cour de Justice du Royaume-Uni a [jugé](#) illégale la procédure du « Detained fast track » en raison de son caractère « structurellement injuste », rejetant ainsi l'appel formé par le gouvernement. Cette procédure prévoit le placement du demandeur d'asile en rétention, dans le cas où sa demande peut être traitée rapidement. En cas d'appel formé par le demandeur d'asile suite au refus de sa demande, qui doit être fait dans un délai maximum de 7 jours, ce dernier reste en centre de rétention jusqu'à la fin de la procédure judiciaire.

Une haute cour administrative du Royaume-Uni avait déjà jugé cette procédure illégale, la Haute Cour vient ainsi confirmer ce jugement. Le Président de la Haute Cour de Justice, Lord Dyson, a motivé l'arrêt rendu en soulevant notamment que le délai d'appel était trop court pour assurer un appel équitable dans la majorité des cas et que ce système favorise la rapidité et l'efficacité au détriment de l'équité et de la justice.

En conséquence de cet arrêt, le gouvernement a annoncé que plus de 320 demandeurs d'asile ont été relâchés des centres de rétention.

[Retour au sommaire](#)

Espagne : la CEDH demande des explications pour deux cas de renvois sommaires depuis Melilla

Un ressortissant malien et un ressortissant ivoirien ont [saisi](#) la Cour européenne des droits de l'Homme (Cour EDH) pour contester leur expulsion sommaire vers le Maroc.

Ces deux requérants ainsi que d'autres migrants ont, le 13 août 2014, tenté de rejoindre Melilla en escaladant les trois clôtures qui la sépare du Maroc. Après quelques heures passées juchés au sommet de la dernière clôture, les forces de sécurité espagnoles les firent descendre et ils furent appréhendés et renvoyés directement au Maroc. Les requérants affirment avoir fait l'objet d'une expulsion collective, ce qui est contraire à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme, et dénoncent l'absence d'identification ainsi que l'impossibilité de faire valoir leurs circonstances individuelles et de contester devant les autorités espagnoles, par le biais d'un recours à effet suspensif, leur refoulement immédiat vers le Maroc.

La Cour jugeant recevable leur requête, elle a demandé, avant de se prononcer, des explications à l'Espagne qui devra donc pour la première fois répondre de cette pratique existant depuis 2005. Ces expulsions sommaires font, par ailleurs, l'objet d'une [enquête](#) menée par la justice espagnole.

[Retour au sommaire](#)

Autriche : un centre d'accueil pour demandeurs d'asile jugé dangereux par le HCR n'accueillera plus de demandeurs d'asile

Le principal centre d'accueil pour demandeurs d'asile en Autriche, situé à Traiskirchen près de Vienne, n'accueille plus de nouveaux migrants depuis le 31 juillet, celui-ci étant totalement saturé.

Initialement prévu pour recevoir 1 800 personnes, le centre accueille plus de 4 500 migrants, dont 2 300 sont privés de lits et doivent pour certains dormir en plein air. La situation en matière d'hygiène est dramatique en raison de la surpopulation et a donc motivé la fin des admissions au sein de ce centre.

Lors d'une récente visite sur place, le représentant du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Christoph Pinter, a [évoqué](#) une situation «*inadmissible, dangereuse et inhumaine*». Amnesty international a également demandé à avoir accès au centre.

Le gouvernement fédéral a parallèlement [annoncé](#) vouloir modifier la Constitution pour pouvoir imposer des quotas d'accueil de demandeurs d'asile aux Länder (États fédérés), pour certains très réticents à recevoir des migrants, ce qui conduit à l'engorgement du centre de Traiskirchen. Il souhaite en effet imposer aux collectivités un quota compris entre 1 et 2% de leur population.

L'Autriche a par ailleurs [conclu](#) un accord avec la Slovaquie pour confier à ce pays le soin de loger 500 migrants ayant formulé une demande d'asile en Autriche. L'accord prévoit que la Slovaquie se charge uniquement de l'hébergement des requérants, les démarches de demande d'asile se poursuivant côté autrichien.

[Retour au sommaire](#)

Macédoine : l'Union européenne a décidé de fournir une aide financière pour gérer l'arrivée des migrants

En raison de l'augmentation du nombre de migrants passant par la Macédoine, l'Union européenne a [décidé](#) d'accorder une aide financière de 90 656 euros à la Macédoine. Si la Macédoine n'est pas membre de l'Union européenne, le pays est frontalier avec la Bulgarie et la Grèce, et est devenu un pays de transit pour les migrants tentant de rejoindre les pays d'Europe du Nord, via la Serbie.

Un [rapport](#) d'Amnesty international mettait en exergue le fait que les demandeurs d'asile sont souvent bloqués en Serbie et en Macédoine dans l'attente que des pays de l'Union leur accordent l'asile, un processus sur lequel aucun de ces deux pays n'a de contrôle.

L'aide doit permettre de soulager les autorités macédoniennes dans la prise en charge des migrants en attente d'un accueil par un pays membre de l'UE. Elle doit ainsi assurer le financement de services tels que la prise en charge des soins, la livraison d'eau ,et l'achat de produits de base comme des kits d'hygiène, des couvertures ou encore des vêtements.

[Retour au sommaire](#)